

REDÉFINIR LE PRÉSENT ET L'AVENIR DU CINÉMA QUÉBÉCOIS

Un mémoire de Martin Villeneuve

Préambule :

Il est urgent de réviser en profondeur notre système de financement public en cinéma, où les fonctionnaires de la SODEC et de Téléfilm Canada exercent selon moi trop de pouvoir au détriment des créateurs. Comme l'a si bien dit Jean-Claude Lauzon : « Les fonctionnaires gagnent leur vie avec le cinéma, mais pas moi. » Ce sont les cinéastes qui font les films, et pourtant ce sont les fonctionnaires qui décident du sort des projets et des carrières.

Il est affligeant de constater que des films novateurs ayant marqué notre cinématographie – tels que *Jésus de Montréal*, *Les bons débarras*, *Au clair de la Lune*, *Léolo*, *Maelström* et bien d'autres – auraient peu de chances d'être produits aujourd'hui. Nos fonctionnaires à la culture, davantage préoccupés par le maintien de leurs privilèges que par l'audace créative, semblent en effet réticents à soutenir des propositions originales qui pourraient les sortir de leur zone de confort. Ils ratent ainsi l'opportunité de reconnaître et d'encourager des œuvres audacieuses, pourtant capables de rencontrer les attentes du public et devenir des succès. À mon avis, le problème fondamental est là.

Avant de proposer mes solutions aux enjeux qui nous concernent, il me semble essentiel de commencer par expliquer dans ce préambule, à travers mon parcours, ce qui m'a conduit à rédiger ce mémoire. Puisque je sais mes expériences symptomatiques et représentatives des maux sévères et du cirque flagrant d'amateurisme qui affligent notre système.

Un premier exemple révélateur : mon deuxième long métrage sorti en 2022, *Les 12 travaux d'Imelda*, a généré à ce jour plus de 200 000 \$ au box-office québécois, **et ce sans aucun soutien institutionnel de l'écriture jusqu'à la postproduction**. Pourtant, les créateurs n'ont tiré aucun bénéfice de ces recettes, qui ont plutôt profité aux exploitants de salles, distributeurs et diffuseurs. Plus tôt cette année, ma demande de financement pour un projet de suite, *Imelda contre-attaque*, qui était mon unique espoir de réciprocité de la part du système pour les 9 ans de bénévolat investis, a été rejetée dès l'étape de l'écriture malgré l'appui confirmé des télédiffuseurs Crave et Radio-Canada, et du distributeur Maison 4:3. Pourtant, cette suite, qui aurait impliqué les quelques 150 artistes et techniciens québécois ayant contribué bénévolement au premier film, a un potentiel avéré. En tuant ainsi le bébé dans l'œuf et en allant à l'encontre des désirs du public qui paie leur salaire, nos fonctionnaires décideurs se révèlent publiquement comme étant des destructeurs de rêve, et non des constructeurs d'avenir.¹

Voici un autre exemple éloquent : ma série animée *Red Ketchup*, basée sur l'un de nos plus grands succès littéraires en bande dessinée avec des centaines de milliers d'exemplaires vendus en 40 ans, a finalement trouvé son financement en Ontario après 10 ans de refus au Québec. Pourtant, cette série animée, dont j'ai réalisé les 20 épisodes en plus d'en superviser l'écriture, est devenue chez nous l'émission la plus regardée de Télétoon La Nuit, surpassant même les cotes d'écoute des *Simpsons*, prouvant que j'avais raison d'y croire jusqu'au bout.²

Le manque de transparence et de bonne foi de nos institutions culturelles est aussi frappant que désolant. Les créateurs ne devraient-ils pas être récompensés pour leur succès ? Les institutions ont une responsabilité envers les contribuables, et leur soutien aux créateurs doit

¹ La Presse : <https://www.lapresse.ca/dialogue/opinions/2024-02-26/financement-du-cinema/les-fonctionnaires-decident-du-sort-des-carrieres.php>

² La Presse : <https://www.lapresse.ca/arts/television/2023-09-21/red-ketchup-surclasse-les-simpsons.php>

être clair et juste. Il est grand temps de redistribuer les fonds publics de manière équitable pour encourager le vrai talent. Car le problème n'est pas la disponibilité des fonds, mais bien l'incompétence, l'arrogance et le manque de vision de ceux qui gèrent le portefeuille culturel. Soyons clair : il n'y a plus aucun respect pour les créateurs qui sont à la base de l'industrie.

J'ai cessé de croire à notre système lorsque mon projet *Two Piranhas*, qui avait obtenu l'appui confirmé d'Isabelle Huppert et Anthony Hopkins dans les rôles titres, a été refusé par Téléfilm Canada en 2021. Quand on sait que le casting d'acteurs de renommée internationale est un défi herculéen, et souvent le facteur clé dans la production et le succès d'un film indépendant, un tel refus est tout simplement impardonnable. Comment des fonctionnaires dénués de toute vision peuvent-ils se permettre de juger qu'un scénario « n'est pas à la hauteur » alors qu'il bénéficie d'un tel casting ? Le plus révoltant dans cette histoire est que Téléfilm Canada a explicitement demandé au producteur (Pierre Even) de ne pas redéposer le projet.^{3 4 5 6}

La bureaucratie qui entoure le cinéma au Québec est devenue si étouffante qu'on se sent submergé avant même d'écrire le moindre mot. Tout est fait pour décourager les créateurs et avantager les fonctionnaires, et l'amour du cinéma ne semble plus faire partie de cette équation. C'est pourquoi, en 2024, j'ai choisi de prendre publiquement la parole, en publiant un manifeste dans *La Presse* concernant la réforme de notre système de financement public en cinéma, mais aussi en accordant de multiples discours et entrevues. Je tiens à préciser que mes initiatives visant à mettre en lumière la mauvaise gestion des fonds publics en culture ne m'apportent rien personnellement ; je le fais pour la relève, le présent et l'avenir de notre cinéma.^{7 8 9 10}

J'espère sincèrement voir se concrétiser une réforme complète de notre système québécois, où, malgré tous mes efforts et mes succès, je n'ai pas réussi à obtenir un sou de financement public depuis 14 ans. Le simple fait qu'un débat soit ouvert — à condition qu'il soit réel — est déjà une excellente nouvelle, et je salue d'entrée de jeu l'initiative du ministre Mathieu Lacombe. Je serai le premier à me réjouir d'un véritable changement, car mon engagement à enrichir le paysage culturel de notre province demeure inébranlable.

Aujourd'hui, n'ayant plus la possibilité de pratiquer mon métier de cinéaste au Québec, je dois aller ailleurs pour réaliser mon prochain film, *Merciless*, dont le tournage financé aux États-Unis aura lieu dans quelques semaines dans l'Ouest canadien. On ne pourra pas dire que je n'ai pas essayé... En contribuant ainsi à l'exode des talents locaux, la SODEC et Téléfilm Canada réalisent-elles qu'elles compromettent leur mission et leur propre raison d'être ?^{11 12 13}

Stimuler la création et l'émergence des meilleurs talents, idées et histoires :

Pour que cette réforme du système ne soit pas que cosmétique, il est crucial de créer un environnement qui favorise les idées novatrices, en soutenant les créateurs et en valorisant la créativité sous toutes ses formes.

³ Le Soleil : <https://www.lesoleil.com/2022/10/21/martin-villeneuve-ou-le-cinema-a-bout-de-bras-b9fe6cbeb49bfa3aea0e418a011c353/>

⁴ Le Journal de Québec : <https://www.journaldequebec.com/2022/09/09/un-film-tourne-benevolement>

⁵ Entrevue à Élo Vaut Savoir : https://youtu.be/ID_uKSq4AAc?si=7abeaJGiwU1X2u

⁶ Entretien avec Corentin Le Corre : <https://www.bulbapp.com/u/conversation-%C3%A0-propos-des-12-travaux-d%E2%80%99imelda>

⁷ Manifeste dans *La Presse* : <https://www.lapresse.ca/dialogue/opinions/2024-06-15/manifeste-pour-le-cinema-d-ici/placons-les-createurs-au-coeur-des-decisions.php#>

⁸ Entrevue à Sophie Durocher : <https://omny.fm/shows/sophie-durocher/quand-les-fonctionnaires-d-cident-de-la-vie-ou-de>

⁹ Le Courrier Sud : <https://www.lecourriersud.com/culture/martin-villeneuve-recompense-au-canada-china-international-film-festival/>

¹⁰ Entrevue à Guy Bissonnette : <https://www.mixcloud.com/CKVL/entrevue-avec-cin%C3%A9aste-martin-villeneuve-29-f%C3%A9vrier-24/>

¹¹ DEADLINE : <https://deadline.com/2024/06/jonathan-majors-merciless-martin-villeneuve-1235978562/>

¹² VARIETY : <https://variety.com/2024/film/news/jonathan-majors-movie-role-domestic-assault-conviction-1236043296/>

¹³ THE HOLLYWOOD REPORTER : <https://www.hollywoodreporter.com/movies/movie-news/jonathan-majors-lands-first-post-conviction-role-in-revenge-thriller-merciless-1235927949/>

Voici quelques actions prioritaires que le Québec devrait entreprendre à court terme pour atteindre cet objectif :

- **Assurer des décideurs qualifiés dans les institutions publiques**
Il est essentiel que les dirigeant(e)s de la SODEC et de Téléfilm Canada soient des professionnels ayant une expérience concrète dans l'écriture et la réalisation de films, et exempts de tout conflit d'intérêts. Actuellement, de nombreux décideurs n'ont jamais écrit ou réalisé de films, ce qui limite leur vision et surtout leur capacité à comprendre les enjeux artistiques. Il est donc impératif que les postes décisionnels soient occupés par des personnes ayant prouvé leur expertise sur le terrain.
- **Redistribuer les fonds de manière équitable**
La réduction des postes administratifs dans le secteur public culturel permettrait de diriger plus de ressources vers les créateurs, en se basant sur des critères objectifs comme leur formation artistique, leur expérience et leur capacité à obtenir des appuis significatifs (acteurs, autres artistes de renom, diffuseurs, distributeurs, investisseurs privés, etc.). Il est également nécessaire de revoir à la baisse les salaires des hauts fonctionnaires à la culture, afin qu'ils reflètent mieux la réalité financière des artistes, dont le revenu médian est nettement plus bas.¹⁴
- **Réformer les comités de lecture des projets**
Ces comités devraient être composés de pairs de l'industrie, membres des associations professionnelles, avec une présidence tournante issue de diverses disciplines artistiques. Cela garantirait une vision plus large tout en évitant stagnation et favoritisme.
- **Recentrer les créateurs dans le processus décisionnel**
Contrairement à d'autres pays où les producteurs prennent des risques personnels, au Québec, ils bénéficient d'un accès facilité au financement public, souvent au détriment des créateurs. Il est essentiel de recentrer le processus décisionnel sur les créateurs, qui portent la véritable vision artistique et prennent les risques initiaux en développant les projets pendant des années, souvent sans rémunération, que ce soit à l'étape de l'écriture ou même au-delà. Ici, les vrais producteurs sont plus souvent qu'autrement les créateurs, qui doivent trouver par eux-mêmes des solutions innovantes pour matérialiser leur vision, faire plus avec moins, mais dont l'apport réel est grandement sous-estimé.¹⁵
- **Valoriser l'ensemble du processus créatif**
Un film ne se résume pas à un scénario, mais à la vision du réalisateur et à la créativité déployée tout au long de la production jusqu'au montage final. Un scénario peut sembler intéressant sur papier pour finalement aboutir à un film banal, et l'inverse est encore plus vrai, surtout lorsqu'il s'agit de projets novateurs ou hors-normes. Il est donc crucial de juger non seulement la qualité du texte, mais aussi l'univers artistique du réalisateur, surtout lorsqu'il a déjà prouvé sa capacité à livrer des œuvres de qualité. De plus, il devrait être obligatoire pour les décideurs de rencontrer les cinéastes en entrevue afin de débattre du film d'un point de vue créatif et permettre aux créateurs d'exprimer leur vision en présentant leur projet sous forme de « pitch ».¹⁶
- **Augmenter les investissements dans le cinéma québécois**
Une fois les réformes institutionnelles apportées, il serait opportun d'augmenter

¹⁴ Le Journal de Montréal : <https://www.journaldemontreal.com/2024/05/12/combien-vous-coute-la-culture>

¹⁵ Journal de tournage des 12 travaux d'Imelda : <https://www.bulbapp.com/u/100-anecdotes-%C3%A0-propos-du-film>

¹⁶ Journal Métro : <https://journalmetro.com/culture/rencontres/2964305/martin-villeneuve-boude-pour-le-financement-salue-en-festival/>

substantiellement le financement accordé au cinéma, afin de faire du talent québécois un moteur de succès économique et artistique sur la scène nationale et internationale.

À moyen et long terme, ma vision pour l'avenir du cinéma québécois repose essentiellement sur une transformation structurelle profonde, où les créateurs seront au cœur des processus décisionnels, permettant un écosystème plus sain, dynamique, équitable et inspirant.

- **Renforcement des compétences décisionnelles**

Les décideurs dans les institutions publiques devront non seulement être des professionnels expérimentés, mais aussi régulièrement renouvelés pour apporter des perspectives nouvelles et éviter l'immobilisme. À long terme, cela favoriserait un système où l'expertise artistique et l'audace créative priment, garantissant ainsi des choix plus judicieux en matière de financement, tout en minimisant les conflits d'intérêts.

- **Soutien accru aux créateurs indépendants**

L'autonomie des créateurs doit être une priorité, en leur offrant plus d'outils et de ressources pour développer et produire leurs œuvres sans dépendre excessivement des structures traditionnelles. À long terme, cela pourrait mener à une industrie cinématographique plus diversifiée, où de nouveaux talents peuvent émerger plus facilement, tout en augmentant la compétitivité des productions québécoises sur les scènes locales et internationales.

- **Redistribution équitable des ressources**

Il sera essentiel de restructurer la distribution des fonds publics afin que davantage de ressources soient allouées directement aux créateurs, plutôt qu'aux gestionnaires, à des producteurs favorisés ou à des projets institutionnels figés. En investissant dans les créateurs qui prennent les véritables risques artistiques et en réduisant la bureaucratie, on garantirait un cinéma plus audacieux et novateur, libre des contraintes administratives pesantes.

- **Un cinéma innovant et respectueux des voix artistiques**

À long terme, la vision doit inclure un soutien continu à la liberté artistique, en permettant aux réalisateurs de repousser les limites de leur médium et de développer une voix unique, sans être contraints par des impératifs de conformité sociale ou institutionnelle. Cette approche permettrait non seulement de conserver l'identité culturelle québécoise, mais aussi de renforcer son rayonnement à l'international en tant que vivier de talents créatifs et originaux.

- **Accroissement des partenariats internationaux**

L'avenir du cinéma québécois passera par des collaborations renforcées avec des partenaires internationaux, tant au niveau de la coproduction que de la distribution. En développant des partenariats stratégiques, particulièrement avec l'Europe et l'Amérique du Nord, le Québec pourra exporter davantage de contenus et faire connaître ses talents à une échelle mondiale.

Ma vision à moyen et long terme est celle d'un cinéma québécois affranchi des lourdeurs administratives, porté par des créateurs indépendants et visionnaires, et pleinement intégré dans une dynamique internationale tout en restant fidèle à ses racines culturelles.

Quelques initiatives internationales dont nous pourrions nous inspirer pour atteindre cet objectif :

- **Réorganisation des comités de lecture**

Inspirons-nous du modèle du CNC en France, qui renouvelle ses comités de lecture

tous les deux ans. Les lecteurs au Québec, bien qu'issus de la profession, sont souvent les mêmes, ce qui limite la diversité des points de vue. L'idée d'un président ou d'une présidente provenant de différentes disciplines artistiques (danse, cirque, littérature, théâtre, design, peinture, musique, etc.), renouvelé à chaque dépôt, comme en Europe, pourrait apporter un souffle nouveau et éviter le favoritisme. Ce modèle, comparable à celui des jurys de festivals, dynamiserait les choix et favoriserait des perspectives plus variées. De plus, remplacer les directeurs(trices) des institutions par une présidence issue de diverses sphères artistiques, renouvelée régulièrement, permettrait d'éviter l'incompétence, le copinage, les abus de pouvoir et la stagnation des décisions.

- **S'inspirer d'autres systèmes**

Un bon exemple à suivre est celui de l'Estonian Film Institute, dont la principale mission est de rester accessible à tous les cinéastes. Leurs films, notamment d'animation, sont internationalement reconnus pour leur originalité et leur qualité, en grande partie grâce à la liberté de création permise par leur système de financement. Ce modèle de soutien à la création, qui encourage une approche unique pour chaque projet, pourrait nous inspirer à libérer davantage le processus créatif chez nous.¹⁷

- **Cesser d'évaluer la qualité d'un projet uniquement en fonction de ses chances de succès au box-office**

Si la recette du succès était connue, tout le monde serait millionnaire. Aujourd'hui, tout, surtout en cinéma, est centré sur l'argent. Les médias et gestionnaires sont obsédés par le budget d'un film et ses retombées financières, martelant l'idée que les résultats au box-office garantissent la qualité, alors que cela relève bien plus du marketing. Pour générer des profits, il faut investir massivement en promotion. Pendant ce temps, de véritables petits chefs-d'œuvre passent souvent inaperçus. Aucun cinéaste, aussi expérimental soit-il, ne se lance dans une entreprise cinématographique en visant l'échec. En réalité, c'est souvent la prise de risque qui mène au succès, surtout dans un contexte de financement public où la rentabilité ne devrait pas être le critère principal.

- **Mise en place de soumissions anonymes**

Tant la SODEC que Téléfilm sont influencées par des perceptions personnelles, positives ou négatives, à l'égard de certains cinéastes ou producteurs. Pour remédier à cela, il serait peut-être judicieux d'adopter un système de soumissions anonymes, permettant dans un premier temps de juger les projets uniquement sur la qualité de la vision et de l'idée, sans que l'identité des créateurs n'interfère. Une fois cette première étape franchie, d'autres critères, tels que la renommée et le parcours des artistes impliqués ainsi que les succès précédents, pourraient être pris en compte. Ce procédé, déjà reconnu comme une meilleure pratique ailleurs, pourrait être adopté ici.

Soutenir la production de contenus variés de qualité

Pour stimuler une production audiovisuelle variée et de qualité, et accroître l'attractivité de nos œuvres sur la scène locale et internationale, voici quelques solutions originales à mettre en œuvre à court terme :

- **Encourager la collaboration internationale**

Prenons l'exemple du film *Arrival*, réalisé par mon frère Denis Villeneuve, qui a été tourné au Québec avec des talents locaux, mais financé aux États-Unis et interprété par des acteurs américains. Pourquoi ne pas produire ce type de film ici, tout en favorisant davantage la collaboration internationale ? C'est précisément ce que je souhaitais

¹⁷ Estonian Film Institute : <https://www.filmi.ee/en/estonian-film-institute-2/institute>

accomplir avec *Two Piranhas*, en réunissant un casting de calibre mondial, tout en travaillant avec un budget plus modeste (5 millions CAD). Huppert aurait ouvert le marché européen et Hopkins, le marché américain. Malheureusement, comme je l'ai mentionné dans mon préambule, ce projet a été rejeté par Téléfilm Canada au lieu d'être encouragé. Il est pourtant essentiel de soutenir des productions qui permettent à nos talents de briller à l'échelle internationale. Le Québec regorge de talents, mais la vision de nos décideurs n'est malheureusement pas à la hauteur. En valorisant mieux notre potentiel et en l'exploitant de manière stratégique, nous pourrions devenir des leaders mondiaux en matière d'innovation cinématographique, et en tirer profit.

- **Soutenir la liberté artistique des créateurs expérimentés**

Il est crucial de donner plus de liberté aux scénaristes et réalisateurs expérimentés, sans qu'ils subissent de pression pour produire un cinéma consensuel basé sur des idéologies sociales. Un système de parrainage pourrait également être mis en place pour accompagner les talents émergents, afin de garantir la passation du savoir et la formation de nos futures voix.¹⁸

- **Favoriser un cinéma audacieux et innovant en prenant des risques**

Il est temps d'encourager un cinéma qui prend des risques, aussi bien dans sa forme que dans son contenu, et de cesser d'utiliser le cinéma comme un simple outil consensuel de défense d'idéologies sociales, où des fonctionnaires et des gestionnaires sans formation artistique dictent les règles du jeu. Il faut redonner le pouvoir aux créateurs et évaluer les projets sur leurs mérites artistiques, sans ingérence bureaucratique. En outre, la capacité du cinéaste à obtenir des soutiens dans l'industrie devrait peser davantage que la simple qualité du synopsis en phase de développement.

- **Promouvoir l'autoproduction**

Il est essentiel de revenir à des films à petit budget, capables de séduire le public par leur originalité et leur audace. Si *Les 12 travaux d'Imelda* avait été financé en production par la SODEC et Téléfilm Canada, son coût aurait été de 500 000 \$, soit 10 % des 5 millions habituellement attribués aux productions actuelles. En proportion de son budget, ce film a connu un succès bien plus important que la moyenne des films québécois financés par le système public, en plus de rester à l'affiche pendant 11 semaines dans certaines salles. Ne serait-il pas judicieux d'encourager une telle approche de production plutôt que de la boudier ou la dénigrer ? Une autre piste à envisager serait d'allouer des bourses de 30 000 \$ à 100 autoproducteurs pour financer l'écriture de films à petit budget (500 000 \$), plutôt que de concentrer les financements sur une seule production à gros budget, qui revient plus souvent qu'autrement aux mêmes producteurs. Cela augmenterait nos chances de découvrir des talents prometteurs, tout en encourageant les talents émergents à développer leur voix.

- **Soutien à la distribution des films autoproduits**

Les films autoproduits, en particulier lorsqu'ils sont sollicités par des festivals ou des distributeurs étrangers, devraient recevoir un soutien financier automatique pour leur distribution. En effet, les coûts liés aux livrables internationaux, qui s'élèvent à un minimum de 25 000 \$, sont souvent hors de portée des petits producteurs indépendants. Cette situation prive nos œuvres de nombreuses opportunités de rayonnement international. Par exemple, *Les 12 travaux d'Imelda* n'a pas pu bénéficier d'une distribution en salles en Europe, malgré certaines offres, en raison du manque de moyens pour couvrir ces frais essentiels.¹⁹

¹⁸ Discours de Denis Villeneuve aux Canadian Screen Awards 2024 : <https://vimeo.com/953521685>

¹⁹ Radio-Canada : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1966656/imelda-martin-villeneuve-becancour-film-festival>

- **Droits de diffusion et accessibilité des œuvres**

Un autre enjeu important dans l'industrie reste la distribution : les producteurs, après avoir épuisé les droits de diffusion, conservent ces droits pendant 20 ans, ce qui entrave la visibilité des œuvres. Il est nécessaire de réformer ce système pour permettre une meilleure exploitation des droits d'auteur. Par ailleurs, après 5 ou 10 ans, les œuvres financées par les fonds publics devraient être accessibles gratuitement au public en ligne, par exemple sur une chaîne YouTube ou Vimeo créée à cette fin et, pourquoi pas, sur un site spécialisé dédié à la mémoire du cinéma québécois ?²⁰

- **Accès transparent au budget de production**

Les créateurs, ainsi que les unions et associations, devraient avoir accès aux détails des budgets de production, y compris les salaires des producteurs, pour plus de transparence, surtout lorsque les financements sont publics. Le producteur doit être un partenaire égal du réalisateur, et les budgets de la SODEC et de Téléfilm Canada devraient eux aussi être publiés annuellement. Et, je le répète, les salaires des fonctionnaires dans le secteur culturel devraient être revus à la baisse pour correspondre davantage à la réalité des artistes qui justifient leur poste.

À moyen et long terme, ma vision pour stimuler une production audiovisuelle variée et de qualité repose sur plusieurs axes stratégiques :

- **Un soutien accru aux créateurs indépendants et à l'autoproduction**

L'avenir du cinéma québécois passe par une plus grande autonomie des créateurs. En facilitant l'accès à des financements pour les films autoproduits, et en soutenant automatiquement leur distribution à l'international lorsqu'il y a une demande, nous pourrions créer un environnement propice à l'émergence de nouveaux talents. À long terme, cela encouragerait des œuvres plus diversifiées, indépendantes et innovantes, permettant à nos créateurs de rivaliser sur la scène internationale tout en conservant leur identité locale.

- **Une collaboration internationale renforcée**

Pour accroître l'attractivité de nos œuvres, il est impératif de développer des partenariats internationaux tout en soutenant les productions locales. En collaborant davantage avec des talents et des investisseurs étrangers, tout en valorisant nos ressources locales, nous pourrions attirer plus de coproductions et de collaborations internationales. Cela offrirait des opportunités de rayonnement à nos artistes et renforcerait notre position sur le marché global.

- **Une redéfinition du rôle des institutions**

À moyen terme, les institutions comme la SODEC et Téléfilm Canada doivent évoluer pour jouer un rôle plus facilitateur et moins directif. Le processus de décision devrait être décentralisé, les programmes moins nombreux et surtout moins lourds, et les comités de sélection devraient inclure des professionnels de divers domaines artistiques, renouvelés régulièrement, afin de garantir une diversité de perspectives. Cette approche minimiserait l'influence des bureaucrates et recentrerait le pouvoir de décision sur les créateurs eux-mêmes.

- **Un cinéma audacieux et libéré des contraintes sociales**

À long terme, il est crucial de redonner la liberté artistique aux cinéastes québécois en évitant la production d'un cinéma consensuel et formaté par des idéologies sociales. Encourager la prise de risques artistiques, tant dans la forme que dans le fond,

²⁰ La Presse : <https://www.lapresse.ca/cinema/chroniques/2024-04-26/repertoire-des-films-disparus.php>

permettra à notre cinéma de se démarquer et de rester pertinent dans un paysage médiatique en constante évolution.

- **Une transparence accrue dans l'usage des fonds publics**
La transparence des budgets de production, notamment lorsqu'ils sont majoritairement publics, doit devenir une norme. En rendant publics les salaires des producteurs et les détails financiers des projets financés, nous garantirions une utilisation plus juste et équitable des fonds. Cela permettra également d'instaurer un climat de confiance entre les créateurs, les producteurs, les institutions et le public.
- **Encourager l'investissement privé dans le cinéma**
Mettre en place des incitatifs financiers, comme l'engagement du gouvernement à égaliser chaque dollar investi par le secteur privé, permettrait de favoriser des financements mixtes. Cela soutiendrait particulièrement les films à fort potentiel international en attirant davantage d'investisseurs.
- **Embaucher des agents de collection professionnels**
S'inspirer des pratiques européennes en engageant des agents spécialisés pour collecter les recettes et les redistribuer équitablement entre les différents partenaires garantirait une meilleure gestion des revenus et une transparence accrue.

À moyen et long terme, l'avenir du cinéma québécois réside d'après moi dans l'autonomie des créateurs, la collaboration internationale, et un soutien institutionnel allégé qui mise sur la transparence et la diversité des points de vue. Ce modèle assurera une production audiovisuelle riche, novatrice et compétitive, tant au niveau local qu'international.

Avant de conclure, il y a d'autres pistes de solutions ou éléments supplémentaires que je souhaiterais porter à l'attention du Groupe de travail :

- **Investir davantage dans la culture**
À long terme, la culture génère plus de retombées économiques que l'agriculture, quel que soit le pays. Il est donc essentiel d'injecter des fonds supplémentaires dans le secteur culturel québécois, proportionnellement au talent disponible, pour transformer notre créativité en moteur de croissance internationale. Il faudrait également encourager les partenariats internationaux, notamment avec l'Europe et les États-Unis, tout en proposant des crédits d'impôt compétitifs pour attirer les investisseurs étrangers, ainsi que des redevances à long terme pour les créateurs.
- **Revoir le modèle des crédits d'impôt**
Un crédit d'impôt flexible permettrait aux créateurs de s'autoproduire et offrirait aux producteurs plus d'opportunités. Cela stimulerait la concurrence en matière de production, de co-production, et de partage des revenus. En créant plus de compétition, les producteurs et distributeurs seraient amenés à offrir davantage de services aux créateurs, qui, autrement, pourraient être tentés de travailler de manière indépendante faute de rémunération suffisante. Il est également crucial de rétablir le crédit d'impôt précédemment accordé au secteur des effets visuels, que le gouvernement Legault a arbitrairement modifié cette année, sans vraiment tenir compte des retombées économiques et qualitatives réelles de cette industrie.
- **Mettre fin à l'obligation de réinvestir le crédit d'impôt dans le projet qui l'a généré**
Actuellement, cette obligation contraint les compagnies de production à emprunter de l'argent et à payer des intérêts, ce qui freine le développement de nouvelles productions. L'argent provenant du crédit d'impôt devrait pouvoir être investi dans le

prochain projet de la compagnie, comme cela avait été prévu initialement. Cette obligation actuelle entrave particulièrement les nouvelles compagnies et leur capacité à produire des films, créant une surcharge financière inutile.

- **Garantir une rétribution équitable des recettes pour les créateurs**

Une solution pourrait être de fixer un montant issu de chaque billet de cinéma vendu ou de chaque location de film en ligne, qui reviendrait directement aux créateurs. Bien que cette idée n'ait pas encore été mise en œuvre au Canada, elle est appliquée dans d'autres pays. Il serait juste qu'une partie des recettes soit reversée aux créateurs pour chaque visionnement ou achat, afin de mieux valoriser leur travail.

- **Éliminer les conflits d'intérêts et l'ingérence dans les institutions**

Il est crucial d'éradiquer toute forme de favoritisme ou d'influence arbitraire dans les décisions qui impactent les cinéastes, acteurs et artistes. Cela concerne particulièrement les conseils d'administration des institutions, des festivals, de Québec Cinéma et de l'Académie du cinéma, où certains décideurs exercent une influence disproportionnée sur les choix artistiques.²¹

En conclusion, il est urgent de procéder à une réforme complète du système pour placer les créateurs au cœur des décisions et favoriser une industrie libre, équitable et éthique, tout en éliminant l'incompétence, l'abus de pouvoir, les conflits d'intérêts, la discrimination, l'ingérence et le favoritisme. Il y va de l'avenir de notre cinéma.

Martin Villeneuve, cinéaste
17 octobre 2024

²¹ Le Devoir : <https://www.ledevoir.com/culture/809836/societes-etat-culturelles-sodec-choc-interets>